

Informations de base	
2016/2558(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'affaire des éditeurs disparus à Hong Kong Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Chine Hong-Kong	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
04/02/2016	Décision du Parlement	T8-0045/2016	Résumé
04/02/2016	Résultat du vote au parlement		
04/02/2016	Débat en plénière		
04/02/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2016/2558(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-0175/2016	02/02/2016	
Proposition de résolution		B8-0176/2016	02/02/2016	
Proposition de résolution		B8-0185/2016	02/02/2016	
Proposition de résolution		B8-0187/2016	02/02/2016	
Proposition de résolution		B8-0189/2016	02/02/2016	
Proposition de résolution		B8-0191/2016	02/02/2016	
Proposition de résolution		B8-0193/2016	02/02/2016	

Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0045/2016	04/02/2016	Résumé

Résolution sur l'affaire des éditeurs disparus à Hong Kong

2016/2558(RSP) - 04/02/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'affaire des éditeurs disparus à Hong Kong.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, Verts/ALE et EFDD.

Les députés rappellent que 5 libraires (Lui Bo, Gui Minhai, Zhang Zhiping, Lin Rongji et Lee Po), dont 4 résidents de Hong Kong et un non-résident, liés à l'éditeur et libraire *Mighty Current* réputé critique envers Pékin, ont disparu dans des circonstances mystérieuses. Certains sont citoyens de l'Union et selon des allégations convaincantes de la presse et des organisations des droits de l'homme, ces libraires ont été enlevés par les autorités de Chine continentale.

Extrêmement préoccupé par cette situation, le Parlement demande la publication immédiate d'informations détaillées sur l'état de santé de Lee Po et de Gui Minhai (les libraires européens) et sur le lieu où ils se trouvent, et qu'ils soient libérés sans plus attendre en même temps que les 3 autres.

Il invite les autorités compétentes de la Chine, de Hong Kong et de la Thaïlande à enquêter et à faire la lumière sur les circonstances de ces disparitions et condamne fermement toutes les violations des droits de l'homme, en particulier les arrestations arbitraires, les transferts illégaux, les aveux forcés, etc. en Chine. Il demande qu'il soit immédiatement mis fin aux actes de violation des droits de l'homme et d'intimidation politique.

Loi sur les ONG étrangères : les députés se disent vivement préoccupés par l'imminence du projet de loi sur la gestion des ONG étrangères qui réduira sensiblement la liberté d'association et d'expression dans le pays, en interdisant les ONG étrangères qui ne sont pas immatriculées auprès du ministère chinois de la sécurité publique.

Les autorités chinoises sont appelées à revoir en profondeur ce projet de loi afin de le mettre en conformité avec les normes internationales en matière de droits de l'homme. De même, il s'inquiète du nouveau projet de loi sur la cybersécurité qui renforcerait et institutionnaliserait les pratiques de censure et de surveillance du cyberspace.

De manière générale, le Parlement est convaincu que des relations fortes et permanentes entre l'Union et la Chine offriront un cadre efficace pour un dialogue mûr, constructif et ouvert sur les droits de l'homme, reposant sur le respect mutuel.